

VOEUX DU MAIRE

2011

Le 7 janvier 2011

Excusés : Mme Doisneau/Herry (Sous Préfet); Mr Gonzalez (cdt la brigade de recherche); Mr Corbin (maire de Mamers), Le CDT Charpentier représenté par le lieutenant Beaudoin; Mme Bayle de Jessé; Mme et Mr Rigal

Chers amis, bonjour !

En ce début année, il est de tradition que le maire accompagné de son conseil municipal et de son personnel invite à la cérémonie des voeux, l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, administratifs et associatifs qui contribuent à la vie sociale de notre cité longonienne, et ceci, devant vous mes chers concitoyens.

Cette rencontre se veut être un moment privilégié, car elle permet d'une part, au maire de réagir à l'actualité générale, et d'autre part de faire un tour d'horizon sur le bilan de l'année écoulée et évoquer les projets du futur dans notre commune.

Comme les années écoulées, je ne dérogerais pas à cette tradition, car je sais que ce moment est très attendu et apprécié par de nombreuses personnes et quelquefois « rugueux » pour d'autres. Peu importe! Il me semble nécessaire de dire les choses avec franchise et sans détour. Bref! Sans langue de bois...

Aussi, votre présence ce soir suffit pour justifier tout l'intérêt et l'attention que vous portez à la vie de notre commune et à son institution. Je vous en remercie chaleureusement et vous souhaite à tous une très bonne année 2011, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité. Je garde une pensée toute particulière, pour tous ceux qui ne peuvent être parmi nous, qu'ils soient malades ou retenus par des obligations personnelles. Bonne année à eux également!...

La gestion communale est une mission motivante et un honneur pour ceux qui l'exercent. Entre l'indispensable investissement personnel, la passion et la compétence de ses membres, elle impose d'avoir une disponibilité quasi permanente pour assurer la défense de son intérêt général et son service près des habitants.

Cette tâche ne serait pas possible sans l'apport éclairé des services de l'état que je tiens à remercier, car on ne valorise pas assez- à mon sens - leur compétence au service des collectivités locales.

Cette « alchimie » de travail collectif élus/pouvoir public permet de réaliser des investissements communaux dans l'intérêt général et d'assurer une bonne gestion des services de proximité et sécurité à l'ensemble de nos concitoyens. Je n'ai pas peur d'affirmer, que la notoriété de notre commune dans ce domaine est une réalité. « Certains y verront de l'autosatisfaction, d'autres de la fausse modestie... » La réalité

est qu'elle est portée bien au-delà de nos frontières communales et, grâce en particulier à la presse écrite locale dont je remercie ses représentants pour le travail d'information qu'ils réalisent.

ANNÉE 2010

Au-delà de son lot quotidien de catastrophes, laissant des millions de nos semblables sans abri pleurant leurs morts, l'année 2010 aura aussi apportée des moments de solidarité humaine sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Comme au Chili, où 32 mineurs ont été sauvés, grâce à l'évolution technologique, la solidarité, la volonté et l'intelligence des hommes, après avoir passé plus de deux mois à quelque 600 m sous terre,

Pendant ce temps, notre pays est confronté à une crise sociale et économique principalement due à la grande folie de la finance internationale et de l'orientation politique de nos gouvernants.

C'est ainsi, pour satisfaire aux critères des agences de notation (cette espèce de Gros machin qui surveille la solvabilité financière des états dans l'intérêt bienveillant de la finance internationale), les libéraux ont décrété la fin des jours heureux.

En effet, ils ont osé ! **La retraite à 60 ans** a été remise en cause par les élus de la majorité...Rappelez-vous! La victoire du passage à soixante ans, fut réalisée par le gouvernement de François Mitterrand en 1983.

La retraite à soixante ans c'est plus qu'un acquis social, c'est une façon de vivre en société. Sa remise en cause pour la majorité de la population active, c'est l'usure au travail, et toute rallonge est une peine supplémentaire.

Souvenez-vous! En 2003, notre premier ministre François Fillon prétendait avoir tout réglé sur le sujet! Il affirmait dans l'exposé des motifs de sa loi de façon extrêmement catégorique: « le projet de loi présenté par le gouvernement permet de rééquilibrer le système d'ici 2020 ». C'était un Mensonge!

« On vit plus longtemps! il faut donc cotiser et travailler plus longtemps! » nous « bassine » ces mêmes élus. Savent-ils ce que représente le lien de subordination entre un salarié et un employeur, quand une majorité d'entre eux, n'a jamais pointé pour aller produire...?

Ont-ils compris que l'allongement de l'espérance de vie est aussi le fruit d'un départ bien mérité à la retraite qui adoucit la vie au moment où l'organisme est le moins résistant? D'ailleurs! les statistiques parlent d'elles-mêmes: l'espérance de vie en bonne de santé est en moyenne à 63 ans pour les hommes (59 ans pour les ouvriers). Elles montrent également que les gens réalisent les deux tiers de leurs dépenses maladie dans les six mois qui précèdent leur mort. Faut-il pour autant les inciter à faire des économies en mourant six mois plus tôt en bonne santé?

Ce qui est certain c'est que ça va faire mal, il est prévu que 90 % des efforts soient

fournis par les travailleurs alors que le capital et les hauts revenus ne règlent que 10 % de la facture. C'est-à-dire seulement 4 milliards d'euros sur les 42 milliards à faire cracher à l'horizon 2018.

A titre de comparaison, la majorité politique actuellement au pouvoir depuis 2002 a déjà accordé 30 milliards d'euros par an de baisses d'impôts aux plus riches... Si on récupère ce manque à gagner, il n'y a plus de problème de financement des retraites! Les solutions existent bien! et il nous faudra rectifier cette injustice.

Des millions de gens l'ont bien compris en allant manifester dans les rues pour exprimer leur colère et défendre cet acquis social majeur. Nombreux sont ceux, qui rongés de l'intérieur par l'indignation et la contestation n'ont pu l'exprimer en manifestant ou en se mettant en grève, de peur d'en subir des conséquences qui pourraient s'avérer dramatiques pour eux et leur famille. Lorsque la peur du lendemain l'emporte sur l'espoir d'un avenir meilleur, se révolter devient de plus en plus compliqué.

Faut-il pour autant laisser tout passer et ne rien faire sur l'air de la résignation?

Organisés et unis, nous avons le pouvoir de faire respecter cette vie en commun, et peut-être même nous en avons le devoir : c'est une question d'humanité, et de justice.

« **Vivre, c'est ne pas se résigner** » disait Albert Camus

Aussi je formule le voeu de ne pas se laisser abasourdir et engager une certaine « **révolution citoyenne** ». L'abstention étant majoritaire dans ce pays, je serais tenté de dire: « citoyen levez-vous et indignez-vous! ».

Bien d'autres sujets auraient pu faire l'objet d'une réflexion personnelle, mais il n'y aurait pas eu assez de temps...

Bilan 2010 Commune

1) Même si vos élus n'ont pas chômé en cette année 2010, il m'a été désagréable d'entendre qu'il n'y avait plus de grands travaux « visuels » réalisés sur notre commune.

Il me semble avoir annoncé par le passé, qu'au regard des incertitudes sur les rentrées fiscales avec la réforme de la taxe professionnelle et des conséquences de la crise que subit notre pays, il était préférable de lever le pied sur la réalisation d'investissements coûteux dans la période.

Toutefois, vos élus ne sont pas restés sans rien faire! Car ce mandat de six ans sera plus orienté vers l'ingénierie. En effet, le POS étant saturé, il devenait nécessaire de se doter d'un nouvel outil d'urbanisme au travers d'un PLU pour les 15/20 ans à venir. Ce travail demande bien évidemment de la réflexion et de la matière grise. Il a été engagé en 2009 et sera validé vers septembre 2011, soit deux ans de travail. Parallèlement, une étude est également engagée sur l'évolution structurelle de la filière assainissement pour une amélioration de l'exploitation et de son rendement épuratoire. En d'autres termes, une étude globale de l'assainissement sur le territoire de notre commune devient indispensable compte tenu que la lagune est saturée. Ce travail de réflexion qui ne se voit pas aujourd'hui sera d'une grande portée demain

pour la qualité de vie et l'expansion de notre cité. Je vous rappelle que le coût global de ces opérations est de l'ordre de 40 000€.

2) Malgré ce travail immatériel, de nombreux travaux et achats ont tout de même été réalisés en cette année 2010. Il ne vous a pas échappé par exemple, que l'investissement d'une sableuse a permis la circulation pour chacun à St Longis malgré les journées de neige répétées. La commune de St Longis n'a jamais été immobilisée. L'expérience de l'année écoulée a débouché sur une décision du conseil pour investir dans cette sableuse à la grande satisfaction des habitants.

3) Une aire de jeux est enfin en service près de la salle polyvalente et ceci malgré la présence d'un puits à proximité. A ce sujet, celui-ci a fait l'objet d'une exploration par trois spéléologues venus d'Eure-et-Loir et qui ont confirmé que c'était bien un puits. Celui-ci sera consolidé dans les prochaines semaines.

4) Le grand chantier de l'année a été la réfection de la salle du conseil de la mairie. Deux mois et demi de travaux réalisés d'une part par les employés municipaux et d'autre part par quelques artisans locaux. Trois entreprises locales (Cabelec/Mainelec; Carré/Fagot et Bois) ont été retenues. Pas moins de 20 000 € ont été redistribués dans l'économie locale du Saosnois. Une mise en valeur des solives, des poutres et des pierres de taille donne un cadre agréable et très fonctionnel. Je tiens à remercier Christophe, Lionel et Philippe pour leur investissement dont ils ont fait preuve sur ce chantier.

5) Engagé à l'été dernier, un local annexe aux vestiaires du stade municipal pour entreposer du matériel sportif a été réalisé par les employés municipaux. Il est en cours d'achèvement. Les enduits extérieurs et l'électricité restent à réaliser à la belle saison.

6) Un programme de voirie de 90 000 € a été réalisé. Comme le conseil s'en était engagé, les lotissements Acacias et Araucaria sont enfin terminés. Après la réfection du réseau d'assainissement, la réalisation du réseau d'eau pluviale, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la voirie vient d'être achevée. Il est vrai, que ces deux lotissements n'avaient pas eu des travaux de cette envergure depuis 40 ans.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé en autofinancement et sans augmentation de la pression fiscale. Je vous confirme que les finances locales sont saines et je peux m'engager sans me tromper, que je proposerai au conseil municipal lors de l'élaboration budgétaire, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour la **quinzième année consécutive**.

7) La valorisation de notre patrimoine commun a toujours été une volonté politique de vos élus longoniens. Une réflexion est engagée pour la réfection de notre église .

La loi de 1905 (séparation de l'église et de l'état) a décrété que les monuments appartiennent dorénavant à l'état donc aux communes. Il est de notre devoir de les entretenir.

Dans un premier temps, il est proposé d'ouvrir la porte centrale obstruée depuis plus de 80 ans et de changer la porte latérale pour un montant de 11 000 €. L'architecte des bâtiments de France souhaite une restauration de celles-ci à l'époque, c'est-à-dire du 17^e siècle. Nous nous plierons à cette exigence. Je rappelle qu'au-delà de la valorisation, il y a aussi le respect de la sécurité qui impose qu'un lieu public qui regroupe plus d'une vingtaine de personnes doit avoir deux issues de secours.

Dans le deuxième temps, la toiture donne quelques signes de fatigue et il faudra certainement la remettre en état. Vous le comprenez bien! L'ensemble de ces travaux a un coût. Aussi nous avons décidé, avec le concours de la Fondation du Patrimoine, d'organiser sur notre commune, mais aussi bien au-delà, une procédure de « Mécénat Populaire » où chaque habitant pourra faire un DON pour alléger la participation financière de notre collectivité et aussi favoriser la valorisation de notre patrimoine. Ce don est déductible des impôts et dans les semaines à venir, chaque habitant recevra dans sa boîte aux lettres, la procédure pour le don et les modalités pour bénéficier de l'allègement fiscal. Je vous invite donc à participer massivement à cette opération.

8) L'économie étant une science vivante, nous avons le regret de constater la délocalisation de l'entreprise « Vans PETIT » au Clos Boyer à St Longis avec ses 5 à 6 employés vers la commune de Joué l'Abbé au 1^{er} janvier 2011. Au delà de la perte d'activité, c'est tout un savoir-faire dans la construction de vans et remorques pour le transport des chevaux qui vient de disparaître dans notre région.

Une activité disparaît, une autre arrive. Le café du village a ouvert de nouveau ses portes début février sous l'appellation de « L'Endroit » tenu par Mme et Mr De Moor. Je confirme que depuis la réouverture, le village bouge et vit. Merci et bienvenue à St Longis.

Pour le reste de nos entreprises et artisans longoniens, elles et ils se portent relativement bien dans cette période de crise économique. Merci à eux.

9) Malgré le travail soutenu et réalisé pour le bien commun, nous avons également enregistré la démission d'un conseiller municipal Damien Tariel pour raisons personnelles. L'intéressé n'ayant pas souhaité mettre celles-ci sur la place publique, je ne ferais aucun commentaire et remercie Damien, au nom du Conseil pour le travail accompli.

10) Loin des 42 000 véhicules brûlés en France en 2010 soit 115/jour, la sécurité à St Longis ne participe pas à ce triste record. En effet, il fait bon vivre dans notre commune et la sécurité des personnes est vérifiée. Mais attention! Il y a eu deux actes de vandalisme sur des bâtiments publics dans notre commune en 2010. La délinquance générale y est nulle. C'est le fruit d'un travail quotidien avec le concours

des services de l'État : la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Mamers, le PSIG et la Brigade de Recherche dont je salue les représentants ici présents ce soir. En ce qui concerne la **sécurité routière**, nos points noirs restent bien entendu les RD 300 et 311, dont environ 5000 et 8000 véhicules jours traversent régulièrement notre territoire. Trois accidents ont eu lieu presque au même endroit. Un jeune de 19 ans a été grièvement blessé. Les mauvaises conditions météorologiques et le manque de prudence ne sont pas toujours en cause. Voilà bien des années que je demande aux élus du Conseil Général des aménagements sur cette portion de voirie. C'est toujours une fin de non-recevoir...

Pour ce qui de la **sécurité des biens**, un incendie a eu lieu chez la famille Rigal dans un local annexe. La réactivité d'un automobiliste passant sur la route d'Alençon qui a appelé les sapeurs pompiers a permis de maîtriser cet incendie avant qu'il ne se propage. Merci à lui et aux sapeurs pour leur mission au service de la population.

11) Loin du bruit, de la fureur, du tumulte et du fracas, Jean-luc Mélenchon, ancien Ministre de l'enseignement professionnel sous le gouvernement Jospin et actuel Député Européen, a fait escale dans notre commune. « Je constate d'ailleurs que cela fait tache d'huile dans le Saosnois puisque qu'un autre élu a invité le premier Ministre demain à Mamers... ».

Homme de conviction, très médiatique et n'ayant pas la langue de bois, Jean-Luc Mélenchon a souhaité rencontrer les élus et acteurs locaux sur leur engagement pris en faveur de la protection de l'environnement d'une part, et sur l'initiative de la consultation citoyenne pour les éoliennes. Sa visite entourée de nombreux médias locaux et nationaux a permis à notre commune de sortir de l'anonymat et surtout montrer au reste du pays, que des petites communes rurales participent activement à l'apprentissage de la citoyenneté.

12) Avant de passer sur l'actualité communautaire, je voudrais souhaiter mes remerciements au personnel communal ainsi qu'aux commissions extra communales: CCAS, Commission de révision de la liste électorale, Commission des impôts directs, Comité consultatif qui a proposé au conseil après réflexion, la pose de deux panneaux d'information sur la place, l'inscription du nom du village sur le talus à l'entrée de St Longis et une sensibilisation de la population sur l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires au travers d'un dépliant distribué à l'ensemble des habitants. D'autres projets sont en cours. Tout ce travail collectif avec des personnes diverses et variées, contribue au bon fonctionnement de notre cité. Au nom du conseil, je vous remercie. Je n'oublie pas les associations locales: Longonien Club, SLR et l'Etoile sportive, Nés de la Libération et notre porte drapeau aux cérémonies Mr Aubry Alexandre. Merci à tous les Présidents et leurs membres.

Actualité Communautaire

Compte tenu des restrictions budgétaires, la CDC n'a pratiquement pas engagé de gros travaux cette année. Toutefois, trois dossiers à mon sens ont marqué l'activité

communautaire:

Le premier est l'intégration en gestion communautaire de la programmation culturelle Mamers/St Cosme pour un montant estimé à 50 000 €. Une erreur d'évaluation sur la présentation des spectacles, a déjà porté préjudice aux dépenses publiques communautaires avec une perte de 10 000 €. Gageons qu'à l'avenir, les responsables de cette compétence culturelle utilisent les deniers publics à bon escient. Pour 2011, c'est l'intégration en gestion communautaire des écoles de musique Mamers/St Cosme qu'il faudra absorber pour un coût estimé à 120 000 €. Le budget communautaire devra donc tenir compte de ce nouveau financement.

Le deuxième est le service du traitement et enlèvement des ordures ménagères qui représentent 3900 Tonnes/an soit 286 kg/habitant sur les 25 communes de la CDC.

Le marché actuel est de 805 000€ TTC et arrive à échéance en avril 2011. Une nouvelle consultation a été engagée par la CDC et la commission d'appel d'offres a déjà retenu à l'unanimité le même prestataire SNN pour un marché de 728 000€. Celui-ci devra être validé par le conseil communautaire prochainement.

Ce choix intègre le fait qu'il n'y aura plus **deux** ramassages des ordures sur Mamers et St Cosme mais **un seul** comme pour l'ensemble des autres communes de la CDC. Cette orientation permet sur ce seul point, d'économiser environ 40 000 €/an représentant le coût du service pour un seul ramassage sur ces deux villes.

Je me réjouis qu'enfin! Après mes nombreuses observations sur le sujet, que l'équité devant le service ait été prise en compte.

Est-il normal que les petites communes bénéficient d'un service rendu aux usagers inférieur à celui de Mamers/St Cosme avec un montant de taxe d'ordures ménagères identique?

Je veux saisir l'occasion qui m'est donnée, pour tordre le coup aux affirmations vilipendées dans la presse par certains élus : sur le fait que les petites communes seraient une charge supplémentaire au chef-lieu de canton et qu'elles participeraient au déficit de ses services.

Depuis plus de quinze ans que le service de ramassage des ordures ménagères est une compétence communautaire, on peut objectivement affirmer aujourd'hui, que les petites communes ont largement contribué financièrement au confort de ce service pour les usagers de Mamers et St Cosme. L'estimation peut atteindre plus de 150 000 € sur la même période. C'est bien la preuve que ces allégations étaient mensongères et excessives.

Le troisième est bien entendu, le projet éolien de St Longis. Vous le savez! Une majorité du conseil communautaire n'a pas souhaité intégrer le projet de St Longis dans une zone de développement éolien. Pire! Elle n'a pas tenu compte de la consultation citoyenne exprimée par 70% de la population longonienne favorable au projet. **« C'est un déni de démocratie à l'échelle communautaire! »**

Comment des élus peuvent-ils ignorer l'expression majoritaire d'une commune sans

en avoir eux-mêmes débattus, au sein de leurs conseils municipaux?

Cette volonté d'exclusion, orchestrée par une partie de l'exécutif communautaire, prive la collectivité de St Longis d'un développement industriel générateur de créations de richesses dont la CDC aurait largement bénéficié. Je regrette que les élus communautaires de la majorité du chef-lieu de canton aient participé à cette mascarade, alors qu'ils étaient supposés être nos amis..Garde moi de mes amis, mes ennemis je m'en change!

Bref! Malgré ces postures regrettables, le dossier est toujours en cours...Une rencontre a eu lieu avec le Préfet et je lui ai demandé de prendre position sur ce dossier. En effet, en l'absence de celle-ci il ne peut y avoir de recours devant la juridiction compétente. C'est chose faite! puisqu'une commission des sites et paysages s'est réunie le 8/12 ou uniquement l'ensemble des conseillers généraux UMP ont voté contre. Le Préfet a donné un avis défavorable avant de quitter la Sarthe. Aux dires de celui-ci, c'est un dossier très sensible politiquement dans la période et il a bien compris nos interrogations sur les irrégularités qui entachent ce projet. En se positionnant, il donne l'occasion au porteur de projet d'engager un recours tout en donnant satisfaction sur la forme à certains élus UMP locaux... Nous sommes décidés d'aller jusqu'au bout dans cette procédure et un recours gracieux auprès du nouveau Préfet est d'ailleurs en cours. Dans l'hypothèse d'un nouveau refus, nous saisirons le tribunal administratif.

Projets 2011

Après ce tour d'horizon communautaire, 2011 sera pour notre commune l'année d'un recensement de la population du 20 janvier au 19 février. Pour ce travail, j'ai nommé par arrêté Catherine Grous coordinatrice et Jackie Maris agent recenseur. Je vous invite à lui réserver un accueil chaleureux et de prendre des dispositions pour les éventuels chiens belliqueux. Les données recueillies sont très importantes pour l'avenir de notre commune.

De nombreux travaux notamment sur les bâtiments communaux seront engagés cette année dans la limite de nos disponibilités budgétaires et des choix du conseil municipal.

Sans trahir un secret de polichinelle, un projet immobilier de grande envergure pourrait voir le jour à St Longis. En effet, vos élus travaillent depuis presque un an sur ce dossier pour le mettre en conformité avec le PLU. Il s'agirait de construire 121 logements pour les seniors qui aurait pour incidence une augmentation de la population longonienne de 47% d'un seul coup. Bien évidemment! Les membres du conseil municipal sont attentifs à l'évolution de ce projet.

Enfin, avant de vous libérer pour partager le pot de l'amitié, je vous annonce sans surprise, que je solliciterais le suffrage des électeurs pour le poste de conseiller général du canton de Mamers le 20 et 27 mars prochain.

Je vous remercie de votre patience et bonne année à tous.

Le Maire Luc-Marie FABUREL

